

BE-A0523_713419_803207_FRE

Inventaire des archives de la commune de Marneffe, 1802-1976



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	8
Organisation.....	9
Archives.....	10
Historique.....	10
Acquisition.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Finances et fiscalité.....	12
Patrimoine.....	13
État civil.....	13
Population.....	14
Élections.....	14
Affaires militaires.....	15
Travaux publics.....	15
Enseignement.....	15
Bienfaisance ou assistance publique.....	15
Sélections et éliminations.....	16
Accroissements / compléments.....	16
Mode de classement.....	16
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	19
I. Généralités.....	19
1 - 4 Dossiers relatifs aux contentieux opposant la commune à des particuliers. 1961, 1964, 1974-1975.....	19
II. Organisation et personnel.....	20
A. Organisation et membres du Collège des bourgmestre et échevins.....	20
B. Organisation des archives.....	20
C. Personnel des services.....	20
1. Statut du personnel, traitements et autres règlements.....	20
2. Dossiers du personnel administratif et technique.....	21
13 - 19 Dossiers individuels. 1950-1974.....	21
3. Dossiers du personnel ouvrier.....	21
III. Patrimoine.....	22
A. Biens immobiliers.....	22
B. Biens mobiliers.....	23
IV. Finances et fiscalité.....	24
A. Comptabilité du secrétariat.....	24
38 - 39 Dossiers relatifs à l'emprunt auprès du Crédit communal pour les travaux de reconstruction du pont sur la " Burdinale " et d'aménagement des abords. 1957, 1962.....	24
40 - 42 Dossiers relatifs aux emprunts pour les travaux de modernisation du	

chemin de grande communication n° 2. 1958, 1964-1965.....	24
B. Comptabilité du receveur.....	24
C. Impositions et taxes.....	25
D. Administration du Cadastre.....	25
V. État civil.....	26
50 - 51 Dossiers relatifs à des litiges entre la commune et les familles des défunts. 1971, 1974.....	26
VI. Population.....	27
A. Registres et mouvements de la population.....	27
52 - 68 Registres de la population. 1847-1980.....	27
56 - 57 1911-1920.....	27
59 - 60 1931-1947.....	27
61 - 63 1948-1960.....	27
64 - 65 1961-1970.....	27
66 - 68 1971-1980.....	28
70 - 75 Registres des entrées et des sorties. 1901-1977.....	28
70 - 72 Entrées. 1901-1972.....	28
73 - 74 Sorties. 1901-1938, 1962-1972.....	28
B. Étrangers.....	28
78 - 81 Registres d'inscription des étrangers. 1927-1938.....	28
VII. Élections.....	30
VIII. Affaires militaires et guerres.....	31
A. Service militaire.....	31
87 - 140 Dossiers relatifs aux levées de milice. 1924-1977.....	31
B. Guerres et conséquences.....	33
IX. Ordre et sécurité publics.....	34
X. Santé publique.....	35
150 - 151 Dossiers relatifs aux demandes d'autorisation d'installation de réservoirs de gaz propane. 1974-1976.....	35
XI. Travaux publics, services d'utilité publique et aménagement du territoire	36
A. Travaux aux bâtiments, monuments et installations immobilières diverses.....	36
1. Bâtiments scolaires.....	36
2. Bâtiments du culte.....	36
3. Cimetières.....	36
155 - 157 Dossiers relatifs à la construction d'un nouveau cimetière. 1959- 1962.....	36
B. Travaux et inspection de la voirie communale et vicinale (y compris les ponts, les égouts, etc.).....	36
160 - 161 Dossiers relatifs aux travaux de réenduisage et de réfection extraordinaire du chemin de grande communication n° 2, des chemins n° 5, 8 et 25, d'une partie des chemins n° 10, 13, 14, 18, et du sentier n° 41. 1956- 1976.....	37
164 - 165 Dossiers relatifs aux travaux d'amélioration du chemin n° 10 dit rue de Prâle. 1964-1980.....	37
C. Travaux et inspection des cours d'eau.....	37
168 - 169 Dossiers relatifs à la wateringue de Marneffe. 1962-1963, 1969- 1974.....	37
D. Services d'utilité publique.....	38
1. Distribution d'eau.....	38
2. Distribution de gaz.....	38
3. Distribution d'électricité.....	38

175 - 176 Dossiers relatifs aux demandes de déclaration d'utilité publique au sujet de lignes à haute tension. 1963-1964, 1973-1974.....	38
4. Télédistribution.....	38
5. Transports en commun.....	39
E. Aménagement du territoire.....	39
182 - 183 Dossiers relatifs aux demandes de petites transformations, constructions et d'alignements de voiries. 1919-1973.....	39
XII. Tutelle sur le Bureau de bienfaisance et la Commission d'assistance publique.....	40
A. Bureau de Bienfaisance.....	40
1. Personnel.....	40
2. Patrimoine.....	40
188 - 189 Cahiers des charges relatifs aux locations. 1865, 1874.....	40
3. Finances.....	40
193 - 195 Dossiers relatifs aux actions en justice menées par le Bureau de bienfaisance à l'encontre de particuliers pour défaut de paiement de rente. 1853-1864.....	41
4. Exécution des tâches.....	41
B. Commission d'assistance publique.....	41
1. Généralités.....	41
2. Personnel.....	41
3. Finances.....	41
202 - 211 Pièces justificatives aux comptes. 1958, 1962-1963, 1966, 1970-1974, 1976.....	42
4. Exécution des tâches.....	42

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Commune Marneffe

Période:
1641 - 1910 (1972)

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.7477

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 7.00
- Etendue inventoriée: 0.18 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de la population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Marneffe

HISTORIQUE

Marneffe était un village du comté de Moha. Au début du XIII^e siècle, le prince-évêque le reçut avec le comté. Marneffe était administré par la mense épiscopale de Liège et relevait de la cour de justice de Wanze. De 1619 à 1624, Marneffe a dépendu du comte de Fallais, Herman de Bourgogne. En 1718, la seigneurie de Marneffe est cédée à la baronne de Berlaymont. Elle reste dans cette famille jusqu'à l'annexion par la France ¹.

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1^{er} octobre 1795), avait instauré des " municipalités de canton ". Entre 1795 et 1800, Marneffe dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Burdinne, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Marneffe devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix d'Avennes puis d'Hannut à partir du 25 avril 1920 ².

La commune fait partie du département de l'Ourthe (1795-1814) puis de la province de Liège ; des arrondissements administratif et judiciaire de Huy. Marneffe relève par ailleurs du canton de milice d'Avennes à partir du 10 février 1817, d'Héron à partir du 21 février 1822, puis de Couthuin à partir du 20 janvier 1824, de Moha à partir du 11 décembre 1884. Depuis le 9 décembre 1913, Marneffe est de nouveau compris dans le canton de milice d'Héron ³.

La commune compte comme patrimoine un château construit au XIX^e siècle. Le domaine fait 40 hectares, comprenant le parc, les bois et les terres agricoles. En 1939, le château devient un centre pénitentiaire-école pour réfugiés juifs ⁴.

Outre le château, la commune compte une église paroissiale dédiée d'abord à Saint-Remi puis à l'Immaculée conception. La première mention de l'église date de 1230. Elle est maintenue au Concordat, mais devient cependant une chapelle auxiliaire d'Oteppe. Elle redevient une chapelle en 1837, puis église

1 Marneffe, dans DE SEYN, Dictionnaire historique et géographique des communes belges, t. 2, Turnhout, s.d., p. 859 ; Marneffe, dans HASQUIN H., Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, t. 2 : Wallonie, Bruxelles, 1980, p. 953.

2 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, 3 volumes.

3 VRIELINCK S., idem ; HASQUIN H., idem.

4 DRUEZ L., Inventaire des archives du Centre pénitentiaire-École de Marneffe (1936-1981), Bruxelles, 2011, p. 9.

paroissiale l'année suivante ⁵. L'église paroissiale est endommagée lors des attaques de l'aviation allemande du 13 mai 1940. Sa restauration, débutée en 1950, s'est terminée en 1969 ⁶.

Au cours des deux derniers siècles, plusieurs recensements montrent que la commune n'a pas connu une croissance démographique linéaire. En 1806, la population est de 461 habitants. Elle passe à 732 habitants en 1846. Au premier quart du XXe siècle, elle atteint un pic à 851 habitants en 1920 puis diminue à 713 habitants en 1961. En 1976, la commune compte 592 habitants ⁷.

L'économie y est majoritairement agricole avec des cultures de céréales et de betteraves sucrières et de l'élevage. Toutefois, d'après le recensement de 1970, le secteur tertiaire représente 57% de la population active et constitue l'activité la plus importante tandis que l'agriculture et de l'élevage représentent 27% de la population active. Les ouvriers représentent le groupe le plus important de la commune avec 41% de la population active ⁸.

Le 1er janvier 1977, la commune de Marneffe est fusionnée avec les communes de Burdinne, Hannêche, Lamontzée et Oteppe pour former l'actuelle commune de Burdinne.

La fusion forme une entité de 2.226 habitants pour 3.259 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : " Communes rurales et de résidence de la vallée de la Burdinale, ayant émis le vœu de fusionner. Ces communes se situent sur un même axe routier, et elles sont desservies par une même ligne d'autobus. Les populations ont le même mode de vie, elles rencontrent des problèmes identiques et ont la même mentalité " ⁹.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

" Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent

5 DUMONT B., Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Liège, t. III : Archives publiques locales, archives ecclésiastiques, notariat, Bruxelles, 2012, p. 608-609.

6 Consulter le n° 153 du présent inventaire.

7 VRIELINCK S., idem.

8 HASQUIN H., idem.

9 Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, Moniteur belge, 25 septembre 1975.

à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux ¹⁰.

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police.

Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

10 Pasiomie, 1re série, t. 1er, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

ARCHIVES

HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : " Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur les rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune, sur les dossiers centraux des communes de Marneffe et de Burdinne constitués par les Archives de l'État et enfin sur des renseignements glanés dans le présent fonds.

Un inventaire des biens du Bureau de bienfaisance dressé en 1830 mentionne la présence de budgets de 1811 à 1819 et de 1823 à 1830, de comptes de 1821 à 1829, de 18 listes des distributions faites aux pauvres, de 41 pièces de correspondance et documents administratifs, d'un registre cartonné, d'un registre aux délibérations et d'un registre des biens des pauvres à la reliure de cuir ¹¹.

Le 13 août 1962, le Collège accepte le principe d'un dépôt aux Archives de l'État à Liège et qu'un premier tri soit programmé ¹². Le 7 septembre 1962 est dressé un relevé des archives communales déposées. Cet inventaire mentionne la présence de deux registres de la population entre 1853 et 1866, d'un dossier relatif aux biens communaux entre 1641 ¹³ et 1890, d'une enquête préparatoire à l'instauration du cadastre de 1832, d'un dossier relatif au Bureau de Bienfaisance entre 1836 et 1874, d'une liste des électeurs aux chambres législatives, aux conseils provinciaux et communaux du 1er mai 1970 au 30 avril 1972 ¹⁴ et d'un dossier relatif aux travaux d'amélioration des voiries vicinales n° 3, 9, 10, 13, 14, 18, 22 et au sentier n° 43 entre 1893 et 1910. Les documents ont été intégrés dans le présent inventaire.

Le 27 juin 1990, Pierre Bauwens, archiviste de l'État, se rend à Burdinne. Les archives y sont conservées en bon ordre dans des boîtes d'archives avec un classement propre à l'administration. Les archives sont réparties dans deux

11 Consulter le n° 187 du présent inventaire.

12 ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, Dossiers centraux, dossier " Commune de Marneffe ". Note 986 du registre des acquisitions 1893-1963. Consulter également le n° 6 du présent inventaire.

13 Ces documents ont été extraits pour être réinsérés dans les fonds d'Ancien Régime.

14 Ajout postérieur au dépôt de 1962.

locaux communaux et le secrétaire communal en a la charge " quand il a le temps " ¹⁵.

En vue de valoriser son patrimoine communal et de garantir sa pérennité, la commune a signé, en date du 29 mai 2019, une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci charge l'équipe du projet " Archives locales de Wallonie " de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires. C'est également dans le cadre de cette collaboration que des archives postérieures à 1976 sans plus d'utilité administrative ou juridique et sans intérêt historique ont été détruites en parfaite concertation avec les différents services communaux et avec l'autorisation de l'archiviste général du Royaume.

ACQUISITION

Le dépôt de 1962 opéré par la commune de Marneffe a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Liège le 7 septembre 1962 sous le n° 61-040. Le second dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Liège le 8 juillet 2020.

15 AEL, Dossiers centraux, dossier " Commune de Burdinne " ; BAUWENS P., Les archives des communes et des C.P.A.S. de l'arrondissement judiciaire de Huy. Rapport d'inspection, Bruxelles, 1996.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune de Marneffe entre 1802 et 1980. En effet, quelques dossiers entamés avant la fusion des communes ont été continués après le 1er janvier 1977. Il s'agit des registres de la population de 1971 à 1980 (voir les n° 66-68), de dossiers relatifs aux travaux d'amélioration du chemin n° 10 dit rue de Prêle (n° 164-165) et d'un dossier relatif à l'installation du réseau de distribution d'eau (n° 172).

Force est néanmoins de constater que peu de documents nous sont parvenus. Ceux-ci concernent essentiellement le 3e quart du XXe siècle.

Pour le XIXe siècle, seuls les dossiers suivants nous sont parvenus : des dossiers relatifs au patrimoine (n° 21-33), un registre des dettes constituées et exigibles (n° 44), des bordereaux de créance relatifs aux sommes versées par le receveur communal (n° 45), un dossier relatif au cautionnement du receveur Auguste Heine (n° 46), un tableau de classification des propriétés foncières bâties et non bâties (n° 49), des registres de la population (n° 52-54), un tableau relatif au numérotage des habitations (n° 76), une liste des pauvres traités et soignés gratuitement par le médecin (n° 147), un dossier relatif aux travaux d'amélioration des voiries (n° 158) et des dossiers relatifs au Bureau de bienfaisance (n° 185-197).

Le fonds présente également un grand nombre de bulletins d'étrangers, de jésuites majoritairement espagnols. On retrouve le bulletin de quelques personnalités comme Pedro Arrupe ¹⁶. Débuté en 1931, le mouvement prend de l'ampleur après le décret de 1932 qui ordonne l'expulsion des jésuites ¹⁷. En 1936, une majorité part pour l'étranger à la suite de la guerre civile d'Espagne (1936-1939) ¹⁸. Beaucoup vont poursuivre leur formation en théologie ou en philosophie en Belgique, notamment à Marneffe ¹⁹. Ils se sont installés dans le château de Marneffe de 1931 à 1939 ²⁰.

Procédons par grandes séries d'archives :

FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité

16 Consulter les registres des étrangers aux n° 78-81. Pour la fiche de Pedro Arrupe, consulter le n° 79.

17 DELAUNAY J.-M., " Des réfugiés en Espagne : les religieux français et les décrets du 29 mars 1880 ", dans *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 1981, n° 17, p. 291-319.

18 *Idem*, p. 291.

19 ZALDÍVAR J., " Gravissimum Educationis and the Jesuit Theologians of Loyola Province Spain ", dans *Espacio. Tiempo y Educación*, volume 6, n° 1, janvier-juin 2019, p. 101-115.

20 ANCIÓN L., " Le château " du Sart " à Marneffe ", dans *Les chroniques du patrimoine au Pays Burdinale Mehaigne*, [Wanze], 2008, p. 36.

précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

ÉTAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès. Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc. Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire). La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

ÉLECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité

mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance

spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

Langues et écriture des documents

Toutes les pièces sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :
MARÉCHAL Griet, *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988 (Miscellanea Archivistica Studia, 1).
MARÉCHAL Griet, *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005 (Miscellanea Archivistica Manuale, 52 et 53).

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les permis d'urbanisme, les registres aux délibérations, les registres de l'état civil et les atlas des chemins vicinaux et des cours d'eau non navigables ni flottables ²¹. Ces documents n'ont pas été déposés soit parce qu'ils sont toujours utiles à l'administration communale, soit parce qu'ils existent en double, comme les registres d'état civil conservés aux Archives de l'État (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et les permis de bâtir conservés à la Région wallonne (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme).

MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classement décimal national (CDN). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes : Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement

21 Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie : <http://geoportail.wallonie.be>.

est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif ²². Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude. Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.

Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement. Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne ²³. Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

I. Généralités

II. Organisation et personnel

III. Patrimoine

IV. Finances et fiscalité

V. État civil

VI. Population

VII. Élections

VIII. Affaires militaires et guerres

IX. Ordre et sécurité publics

X. Santé publique

XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

22 En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

23 GADEYNE G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

1 - 4 DOSSIERS RELATIFS AUX CONTENTIEUX OPPOSANT LA COMMUNE À DES PARTICULIERS. 1961, 1964, 1974-1975.

- | | | |
|---|--|-----------|
| 1 | M. M. au sujet de la suppression de la pompe située rue du Hébrét. 1961. | 1 chemise |
| 2 | M. F. au sujet de l'emplacement de l'ancienne pompe rue Émile Vandervelde. 1964. | 1 chemise |
| 3 | A. F. au sujet de l'enlèvement de l'abri d'autobus. 1974.
Non consultable | 2 pièces |
| 4 | R.T. au sujet de l'écoulement de l'eau vers sa propriété. 1975.
Non consultable | 1 chemise |

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. ORGANISATION ET MEMBRES DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

- 5 Dossier relatif au traitement du bourgmestre et des échevins. 1971-1976. 1 chemise

B. ORGANISATION DES ARCHIVES

- 6 Dossier relatif au dépôt d'archives aux Archives de l'État à Liège. 1962. 1 chemise

C. PERSONNEL DES SERVICES

- 7 1. STATUT DU PERSONNEL, TRAITEMENTS ET AUTRES RÈGLEMENTS
Extrait de registre de délibérations du Conseil communal relatif à la fixation du traitement individuel d'Armand Féron, receveur communal. 18 janvier 1958. 1 pièce
- 8 Dossier relatif aux traitements d'Émile Paillet, Jules Noël, et Théophile Maquet. 1960-1973. 1 liasse
- 9 Dossier relatif à l'octroi de bonification de restructuration aux membres du personnel. 1967-1969. 1 chemise
- 10 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif au règlement sur la disponibilité du personnel. 15 avril 1969. 1 pièce
- 11 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif au régime des congés du personnel. 15 avril 1969. 1 pièce
- 12 Dossier relatif à l'indemnisation d'Émile Paillet comme agent recenseur pour les registres de la population. 1971. 1 chemise

2. DOSSIERS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

13 - 19 DOSSIERS INDIVIDUELS. 1950-1974.

13 Théophile Maquet, cantonnier. 1950-1974. 7 chemises

14 Armand Féron, receveur. 1953-1957.

15 Albert Stas, secrétaire. 1957-1958.

16 Augustine Mousset-Hella, receveur. 1957-1959.

17 Maurice Dethier, cantonnier. 1961-1968.

18 Ernest Ledure, cantonnier. 1962-1966.

19 Émile Paillet, garde champêtre. 1968-1969.

3. DOSSIERS DU PERSONNEL OUVRIER

20 Dossier relatif au recrutement et au traitement d'ouvriers occasionnels. 1969-1970. 1 chemise

III. PATRIMOINE

A. BIENS IMMOBILIERS

- 21 État des arrérages et loyers des locations dus à la commune depuis 1789. 21 décembre 1802 (30 frimaire an XI).
1 chemise
- 22 Cahier des charges et conditions relatifs à l'adjudication publique de biens communaux et ruraux. 12 octobre 1815.
1 pièce
- 23 État d'une rente due par la commune à l'avoué Francolle. [1825].
1 pièce
- 24 Cahiers des charges relatifs à la mise en location de parcelles communales situées le long du sentier reliant Marneffe à Huccorgne. 6 mars 1833.
2 cahiers
- 25 Procès-verbal reçu par le notaire Servais à Liège relatif à la vente de trois rentes, dont une est due par la commune de Marneffe, provenant de la succession de la baronne Marie Barbe de Villenfagne de Vogelsanck. 25 mai 1835.
1 pièce
- 26 Dossier relatif à des demandes d'autorisation à la Députation permanente de vendre des biens communaux pour régler des dettes communales. 1846-1850.
1 chemise
- 27 Procès-verbal relatif à la vente de parcelles communales situées aux lieudits Buck, Chemin du bois brulé, Dru Thier, Fond de Renoz, Hébrét, Les Havées, Thier Chaumont, Pente de burdinale, Trische du sart et Village. 13 mars 1851.
1 cahier
- 28 Procès-verbal relatif à la location de parcelles communales. 14 octobre 1851.
1 chemise
- 29 Procès-verbal relatif à la vente de parcelles communales à diverses personnes. 30 avril 1852.
1 cahier
- 30 Procès-verbal relatif à l'acquisition de parcelles cadastrées section B, n° 561 et 562 appartenant à Joseph Neuville et section B, n° 513a et 524a appartenant à François-Xavier Godefrin. 22 mars

1859.

1 pièce

- 31** Procès-verbal relatif à la vente d'excédents des chemins n° 1, 17, 18, 21, 26 et des sentiers n° 37 et 38 à Emmanuel Van der Linden d'Hooghvorst, Marie-Gérardine Boulanger, Ferdinand Sprimont, Jacques-Joseph Boulanger, Albert Peters, Célestine Boulanger, Nicolas Vandenberg, Victor Nandrain-Doyen, Lambert-Joseph Noel-Fiasse et Libert Hallut. 1er juin 1864.
- 1 cahier
- 32** Procès-verbal relatif à la vente d'une parcelle communale située au lieudit maison brûlée en trois lots à Adolphe Toussaint et à Victor Nandrain. 17 octobre 1866.
- 1 chemise
- 33** Plan de mesurage de parcelles communales réalisé à la requête du bourgmestre Defays par le géomètre-arpenteur juré François Hénault. Octobre 1898.
- 1 cahier
- 34** Dossier relatif l'acquisition de parcelles cadastrées section B, n° 188a, 189, 191b, 194, 213d, e, 214a, b, 229b, 231a, 232a, 233a, 317, 336a, 339a, 346a, 396a, 397e, 399b, c, 400b, e, 402a, e, 551a, b, 552d, e, 554d, i et 555a. 30 mars 1903.
- 1 chemise
- 35** Acte relatif à la vente d'un excédent de voirie du chemin n° 13 aux époux Lepage. [1957].
- 1 pièce
- B. BIENS MOBILIERS**
- 36** Procès-verbal relatif à la vente de deux rentes dues par les communes de Marneffe et de Lamontzée faite par Alexandre Carton à Lambert Francotte. 13 février 1811.
- 1 cahier
- 37** Procès-verbal relatif à la réception d'une rente due par la commune à la famille Gillard suite à la succession de leur aïeul Jean-Joseph Réginald Namur. 23 décembre 1859.
- 1 pièce

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

- 38 - 39 DOSSIERS RELATIFS À L'EMPRUNT AUPRÈS DU CRÉDIT COMMUNAL POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA " BURDINALE " ET D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS. 1957, 1962.
1957. 2 chemises
- 39 1962.
- 40 - 42 DOSSIERS RELATIFS AUX EMPRUNTS POUR LES TRAVAUX DE MODERNISATION DU CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 2. 1958, 1964-1965.
1958. 3 chemises
- 41 1964.
- 42 1965.
- 43 Dossier relatif à l'emprunt effectué auprès du Crédit communal pour la restauration de l'église paroissiale. 1964. 1 chemise
- B. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR*
- 44 Registre des dettes constituées et exigibles. 1816-1818. 1 cahier
- 45 Bordereaux de créance relatifs aux sommes versées par le receveur communal Joseph Wegria à Émile Bodart et à Joseph Gillard. 1851-1852. 2 pièces
- 46 Dossier relatif au cautionnement d'Auguste Heine, receveur. 1890. 1 chemise
- 47 Dossier relatif au compte de fin de gestion rendu par Armand Féron à Augustine Mousset-Hella. 1957. 1 chemise

C. IMPOSITIONS ET TAXES

- 48 Dossier relatif à la désignation d'Émile Paillet comme délégué communal pour la participation à la commission fiscale de Huy. 1957-1960.

1 chemise

D. ADMINISTRATION DU CADASTRE

- 49 Tableau de classification des propriétés foncières bâties et non bâties. 6 août 1832.

1 pièce

V. ÉTAT CIVIL

*50 - 51 DOSSIERS RELATIFS À DES LITIGES ENTRE LA COMMUNE ET
LES FAMILLES DES DÉFUNTS. 1971, 1974.*

- 50** Mme H.-C., au sujet d'un problème d'inhumation de L. H. 1971.
2 chemises
- 51** Famille R.-P. au sujet du caveau. 1974.

VI. POPULATION

A. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

52	52 - 68 REGISTRES DE LA POPULATION. 1847-1980. 1847-1856.	1 volume
53	1857-1866.	1 volume
54	[1867]-[1900].	1 volume
55	1901-1910.	1 volume
56	56 - 57 1911-1920. Volume 1.	2 volumes
57	Volume 2.	
58	1921-1930.	1 volume
59	59 - 60 1931-1947. Volume 1.	2 volumes
60	Volume 2.	
61	61 - 63 1948-1960. Volume 1.	3 volumes
62	Volume 2.	
63	Volume 3.	
64	64 - 65 1961-1970. Volume 1.	2 volumes

-
- 65 Volume 2.
- 66 *66 - 68 1971-1980.*
Volume 1. 3 volumes
- 67 Volume 2.
- 68 Volume 3.
- 69 Index du registre de la population. 1921-1930. 1 volume
- 70 - 75 REGISTRES DES ENTRÉES ET DES SORTIES. 1901-1977.
- 70 *70 - 72 ENTRÉES. 1901-1972.*
1901-1938. 3 cahiers
- 71 1939-1961.
- 72 1962-1972.
- 73 *73 - 74 SORTIES. 1901-1938, 1962-1972.*
1901-1938. 2 cahiers
- 74 1962-1972.
- 75 1973-1977. 1 cahier
- 76 Tableau relatif au numérotage des habitations. 1845. 1 pièce
- 77 Registre spécial servant à l'inscription des jeunes de l'école des pupilles de l'armée. 1920-1927. 1 volume
- B. ÉTRANGERS*
- 78 78 - 81 REGISTRES D'INSCRIPTION DES ÉTRANGERS. 1927-1938.
Volume 1.

		1 cahier
79	Volume 2.	1 volume
80	Volume 3.	1 volume
81	Volume 4.	1 cahier
82	Bulletins d'étrangers. 1931-1946.	1 liasse
83	Registre des étrangers venus de Marquain ou Tournai. 1933-1938.	1 cahier
84	Avis de départ d'étrangers espagnols. 1938.	1 chemise
85	Bulletins et avis de départ d'étrangers. 1951-1977.	1 chemise

VII. ÉLECTIONS

86

Liste des électeurs généraux, provinciaux et communaux. 1970-1972.

1 cahier

VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. SERVICE MILITAIRE

87	87 - 140 DOSSIERS RELATIFS AUX LEVÉES DE MILICE. 1924-1977. 1924.	54 chemises
88	1925.	
89	1926.	
90	1927.	
91	1928.	
92	1929.	
93	1930.	
94	1931.	
95	1932.	
96	1933.	
97	1934.	
98	1935.	
99	1936.	
100	1937.	
101	1938.	
102	1939.	
103	1940.	
104	1941.	
105	1942.	
106	1943.	
107	1944.	

108	1945.
109	1946.
110	1947.
111	1948.
112	1949.
113	1950.
114	1951.
115	1952.
116	1953.
117	1954.
118	1955.
119	1956.
120	1957.
121	1958.
122	1959.
123	1960.
124	1961.
125	1962.
126	1963.
127	1964.
128	1965.
129	1966.
130	1967.
131	1968.

-
- 132 1969.
- 133 1970.
- 134 1971.
- 135 1972.
- 136 1973.
- 137 1974.
- 138 1975.
- 139 1976.
- 140 1977.
- 141 Registre des militaires en congé illimité. 1929-1941. 1 volume
- B. GUERRES ET CONSÉQUENCES*
- 142 Registre des pensionnés de la Première Guerre mondiale. [1920-1962]. 1 cahier
- 143 Dossier relatif aux pensionnés de guerres affiliés à la Caisse nationale des pensions de la guerre. 1926-1977. 1 chemise
- 144 Lettre relative à une demande du Cabinet des médailles au secrétaire communal au sujet d'exemplaires de billets émis pendant la Première Guerre mondiale. 14 septembre 1963. 1 pièce
- 145 Dossier relatif aux renseignements donnés aux ayants droit de la pension d'invalidé de guerre de Louis Delmal. 18 octobre 1973. 1 pièce

IX. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

146

Dossier relatif à l'indemnité d'uniforme du garde champêtre. 1970.
1 chemise

-
- 147 X. SANTÉ PUBLIQUE
Liste des pauvres traités et soignés gratuitement par le médecin,
établie par le Conseil communal et le Bureau de bienfaisance.
1848.
1 pièce
- 148 Dossier relatif aux demandes d'autorisation d'établissement de la
boucherie-charcuterie avec atelier de Jules Sprimont située place
Wauters 117 et de celle de Jean Mahia située rue Lambert Daxhelet
70. 1949-1972.
1 chemise
- 149 Dossier relatif à un litige opposant la commune à M. D.-B. au sujet
d'un mur de pignon menaçant de ruine. 1962.
1 chemise
- 150 *150 - 151 DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION
D'INSTALLATION DE RÉSERVOIRS DE GAZ PROPANE. 1974-1976.*
Michel Dekoker sur la parcelle cadastrée section A, n° 678d. 1974.
2 chemises
- 151 Yvonne Verhulst sur la parcelle cadastrée section B, n° 377u, v.
1975-1976.

XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS, MONUMENTS ET INSTALLATIONS IMMOBILIÈRES DIVERSES

1. BÂTIMENTS SCOLAIRES

- 152 Dossier relatif aux travaux de renouvellement des installations sanitaires des écoles communales. 1972-1973. 1 chemise

2. BÂTIMENTS DU CULTE

- 153 Dossier relatif aux réparations de l'église suite aux dommages de guerres. 1950-1969. 1 liasse

- 154 Dossier relatif au détachement de grosses pierres de taille dégradant la toiture de la nef gauche de l'église. 1976. 1 chemise

3. CIMETIÈRES

155 - 157 DOSSIERS RELATIFS À LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CIMETIÈRE. 1959-1962.

- 155 Achat du terrain et adjudication des travaux. 1959-1960. 3 chemises

- 156 Dossiers des travaux. 1959-1962.

- 157 Plans. 1960-1961.

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE ET VICINALE (Y COMPRIS LES PONTS, LES ÉGOUTS, ETC.)

- 158 Dossier relatif aux travaux d'amélioration des voiries n° 3, 5, 9, 10, 13, 14, 18, 22 et du sentier n° 43. 1893-1901. 1 chemise

- 159 Dossier relatif aux travaux de reconstruction du pont sur la "Burdinale". 1948-1966. 1 chemise

-
- 160 - 161 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉENDUISAGE ET DE RÉFECTION EXTRAORDINAIRE DU CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 2, DES CHEMINS N° 5, 8 ET 25, D'UNE PARTIE DES CHEMINS N° 10, 13, 14, 18, ET DU SENTIER N° 41. 1956-1976.
- 160 Dossiers des travaux. 1956-1976. 1 liasse
- 161 Plans. 1960-1962. 1 chemise
- 162 Dossier relatif à l'aliénation, la suppression d'un tronçon, la vente et la désaffectation du chemin n° 10 dit rue de Prâle. 1959-1962. 1 chemise
- 163 Dossier relatif à la suppression du droit de passage sur le sentier n° 35 de la maison de Marcel Moisse jusqu'à la jonction du sentier dit " de Molu ". 1960. 1 chemise
- 164 - 165 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN N° 10 DIT RUE DE PRÂLE. 1964-1980.
- 164 Dossiers des travaux. 1964-1980. 1 liasse
- 165 Plans. 1976. 1 chemise
- 166 Dossier relatif aux travaux d'amélioration de deux tronçons du chemin de grande communication n° 2. 1965-1972. 1 chemise
- 167 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal et lettre de l'ingénieur en chef directeur au bourgmestre relatifs aux travaux d'écoulement des eaux du chemin n° 1 dit rue Lambert Daxhelet et du chemin n° 43 dit ruelle Collon. 1975. 2 pièces
- C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU*
- 168 - 169 DOSSIERS RELATIFS À LA WATERINGUE DE MARNEFFE. 1962-1963, 1969-1974.
- 168 Enlèvement des haies et travaux de drainage. 1962-1963. 2 chemises
- 169 Suppression de la wateringue. 1969-1974.

-
- 170 Dossier relatif à des travaux de curage de la " Burdinale ". 1963-1965.
1 chemise
- 171 Dossier relatif à l'enquête de commodo et incommodo relative aux cours d'eaux non navigables. 1967-1969.
1 chemise
- D. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE*
1. DISTRIBUTION D'EAU
- 172 Dossier relatif à l'installation du réseau. 1955-1979.
1 chemise
- 173 Dossier relatif au recensement des ressources aquifères souterraines. 19 septembre 1966.
1 chemise
2. DISTRIBUTION DE GAZ
- 174 Dossier relatif aux travaux d'aménagement du réseau. 1973-1976.
1 liasse
3. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
- 175 - 176 DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE AU SUJET DE LIGNES À HAUTE TENSION. 1963-1964, 1973-1974.*
- 175 Ligne à haute tension " Burdinale ". 1963-1964.
2 chemises
- 176 Ligne à haute tension " Daxhelet ". 1973-1974.
- 177 Dossier relatif à la construction et la mise en exploitation d'une cabine de transformation située rue Lambert Daxhelet sur la parcelle cadastrée section B, n° 351. 1973.
1 chemise
4. TÉLÉDISTRIBUTION
- 178 Dossier relatif aux travaux d'établissement du réseau. 1972-1974.
1 chemise

5. TRANSPORTS EN COMMUN

- 179** Dossier relatif à l'autorisation d'exploiter les services d'autobus sur la ligne Huy - Burdinne - Hannêche. 1963.
1 chemise
- 180** Dossier relatif à l'entretien de l'abribus de la ligne Huy - Hannêche et à la construction de deux abribus aux arrêts " chemin de Prêle " et " café Bourguignon " sur la ligne Huy - Burdinne - Hannêche. 1963-1974.
1 chemise
- 181** Dossier relatif à l'enquête de commodo et incommodo au sujet de l'exploitation du service public d'autobus Huy - Forville. 1971.
1 chemise

E. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 182 - 183** DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES DE PETITES TRANSFORMATIONS, CONSTRUCTIONS ET D'ALIGNEMENTS DE VOIRIES. 1919-1973.
182 1919-1953.
2 chemises
- 183** 1953-1975.
- 184** Registre relatif aux demandes et autorisations de petites transformations, constructions et d'alignements de voiries. 1948-1972.
1 volume

XII. TUTELLE SUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE ET LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. BUREAU DE BIENFAISANCE

1. PERSONNEL

185 État des membres du Bureau de bienfaisance. 1845. 1 pièce

186 Procès-verbal de séance du Bureau de bienfaisance relatif à la nomination de Pierre Lemaire et Joseph Pire en remplacement de Guillaume Grenso et Joseph Delwiche. 1851. 1 pièce

2. PATRIMOINE

187 Inventaire des archives et documents appartenant à l'administration des secours à domicile dressé par le Bureau de bienfaisance. 1830. 1 pièce

188 - 189 CAHIERS DES CHARGES RELATIFS AUX LOCATIONS. 1865, 1874.

188 Biens situés aux lieudits Burdinal, Saison de Molu, Sainte-Anne, Saison de Pertrihée, Saison de la Tombe, Sainte-Barbe, Buck, de Bossiaux. 1865. 2 cahiers

189 Biens situés aux lieudits Burdinal, Renoz, Saison de Molu, Via à Sainte-Anne, Saison de Pertrihée, Sainte-Barbe, Buck, de Bossiaux. 1874.

190 Expédition de l'arrêté royal relatif à la mise en location des biens cadastrés section A, n° 92, 135, 148, 159, 171, 198, 209, 402a, 442a, 492 et 781a. 1865. 1 pièce

3. FINANCES

191 Pièces relatives aux présentations, vérifications et états des comptes. 1832-1846. 1 chemise

192 Procès-verbal de séance du Bureau de bienfaisance relatif au réemploi d'une somme de 571 francs remboursés par les enfants d'Erpent. 1836.

1 pièce

*193 - 195 DOSSIERS RELATIFS AUX ACTIONS EN JUSTICE MENÉES
PAR LE BUREAU DE BIENFAISANCE À L'ENCONTRE DE
PARTICULIERS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE RENTE. 1853-1864.*

193 Contre Louis Jadot. 1853-1855. 1 chemise

194 Contre Jean-Joseph Dormal. 1857-1863. 1 chemise

195 Conclusions du Tribunal civil de première instance de Huy. 1864. 1 pièce

4. EXÉCUTION DES TÂCHES

196 Liste des distributions faites aux pauvres. 1847, 1850. 2 pièces

197 État des ménages indigents établi par le Bureau de bienfaisance. 1851. 1 pièce

B. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

1. GÉNÉRALITÉS

198 Registre aux délibérations. 19 août 1956 - 31 mars 1977. 1 volume

2. PERSONNEL

199 Dossier relatif aux nominations, prestations de serment, installations et démissions des membres. 1959-1971. 1 chemise

3. FINANCES

200 Budgets annuels. 1971-1977. 1 chemise

201 Comptes annuels. 1975-1976. 2 cahiers

202	202 - 211 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1958, 1962-1963, 1966, 1970-1974, 1976. 1958.	10 chemises
203	1962.	
204	1963.	
205	1966.	
206	1970.	
207	1971.	
208	1972.	
209	1973.	
210	1974.	
211	1976.	
212	4. EXÉCUTION DES TÂCHES État des secours et hospitalisations. [1974].	1 pièce